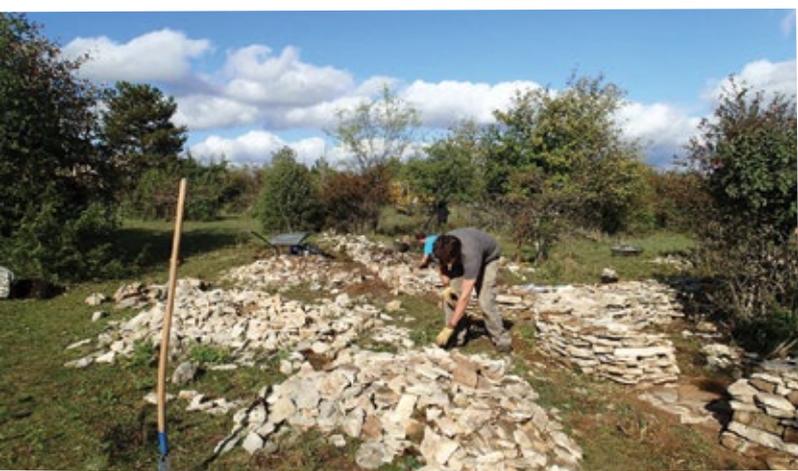


Le Cœur du Sabot

2014 : une année d'actions en faveur du patrimoine naturel bourguignon





Inauguration du premier Espace Naturel Sensible de Côte-d'Or à Saint-Germain-le-Rocheux
G. Aubert - CENB

Sommaire

- 3 - Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : une association au service de la nature
- 6 - Protéger
- 8 - Connaître et gérer
- 12 - Valoriser, sensibiliser et informer
- 14 - Accompagner les politiques publiques
- 15 - Assister la maîtrise d'ouvrage
- 16 - Participer à des dynamiques de réseaux thématiques et/ou d'acteurs
- 17 - Plan d'actions Zones Humides en Bourgogne
- 18 - Le reste des actions du Conservatoire en 2014
- 20 - Éléments financiers

Le mot du Président

Vous avez entre les mains la **seconde édition du Cœur du Sabot** qui vous présente annuellement et de façon synthétique le **bilan des actions** réalisées par le Conservatoire durant l'année précédente, ainsi que la vie de l'association.

En Bourgogne, le Conservatoire gère **165 sites** dont **3 Réserves Naturelles Nationales**.

Il a poursuivi en 2014 les actions qu'il mène depuis plus de 28 ans, et cela alors même que le métier des Conservatoire est désormais reconnu. Rappelons que ses missions principales sont de **gérer** les espaces naturels et de fonder cette gestion sur une connaissance éprouvée et validée par notre Conseil scientifique, de **protéger** les espaces naturels par la maîtrise foncière ou par l'émergence d'outils réglementaires, de **sensibiliser** à la protection du patrimoine naturel et de le **valoriser**.

Ce **Cœur du Sabot** vous permettra d'avoir un aperçu des champs d'action de notre association, et notamment certains projets ayant abouti après de nombreuses années de travaux intenses, comme de nouvelles acquisitions ou conventionnements, le 1^{er} Espace Naturel Sensible de Côte-d'Or à Saint-Germain-le-Rocheux, la réalisation de nouveaux plans de gestion ou encore la finalisation d'outils pédagogiques. Vous lirez également que le Conservatoire poursuit ses missions de gestion, d'appui aux collectivités et gestionnaires et conforte sa position au sein de réseaux thématiques ou d'acteurs à différentes échelles.

Enfin, le Conservatoire affermit son assise territoriale avec l'ouverture d'une antenne dans l'Yonne : il est dorénavant présent sur les 4 départements bourguignons !

Comme vous pourrez le constater, notre engagement reste entier et nous gardons le cap, même si les défis à relever sont nombreux. En effet, 2015 est complexe et les années suivantes plus encore. De nombreux bouleversements sont inscrits au calendrier, à toutes les échelles. Citons dans le désordre la prochaine loi biodiversité qui ne manquera pas d'impacter notre réseau, la fusion des Régions, et plus globalement les redistributions de compétences au sein des collectivités locales.

Les règles de financement et les enveloppes changent aussi. Rester ambitieux sera ardu, mais nous nous le devons, et notre attachement à agir pour notre territoire et notre biodiversité reste entier. Gageons que la perspective des **30 ans du Conservatoire en 2016** nous fera pousser des ailes !

Sachez enfin que, dans ce contexte, le Conservatoire existerait difficilement sans vous, adhérents, bénévoles et partenaires, et nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien renouvelé.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau **Cœur du Sabot** !

Daniel STRUGUE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : une association au service de la nature

Notre association, créée en 1986, est reconnue d'intérêt général et a été agréée en 2013 par l'État et la Région au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement. Elle a pour missions de protéger les sites naturels remarquables, de gérer et de valoriser ces espaces en partenariat avec les acteurs locaux.

Le Conservatoire accompagne également les politiques publiques dans le déploiement de leur politique biodiversité. Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation de milieux ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire régional.

Enfin, le Conservatoire joue un rôle d'information et de sensibilisation du public à la protection de la nature.

Merci à tous ceux qui ont contribué aux actions du Conservatoire en 2014.

Le Conseil d'administration

Les élus

Des bénévoles, élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire, forment les organes décisionnels de l'association.

• Le Bureau :

Daniel SIRUGUE : Président

Patrice NOTTEGHEM : Vice-Président

Régis DESBROSSES : Secrétaire général

Claude QUINTIN :

Secrétaire générale adjointe

Gérard PAYEN : Trésorier

Bruno GUÉGAN : Trésorier adjoint

• Les autres administrateurs :

Alain DESBROSSE, Michel DIOT, Guy HERVÉ,
Isabelle REBILLARD

Les autres membres

• Les membres de droit associatif :

- Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL)

- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Côte-d'Or

- Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne

- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Nièvre

- Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)

- Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB)

Des conventions de partenariat sont signées avec 5 de ces 6 partenaires.

• **Les membres invités permanents** constitués du Préfet de Région, du Président du Conseil régional et des Présidents des quatre Conseils départementaux de Bourgogne

• Les membres associés partenaires techniques et financiers :



En 2014, le Bureau s'est réuni 10 fois et le Conseil d'administration 3 fois.

Les autres partenaires

Les partenaires techniques : Établissement Public Loire, Holcim, Lafarge, Eiffage, Lyonnaise des eaux

Les partenaires financiers : Crédit coopératif, Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté



Le Conseil scientifique sur les pelouses de Rully (71)
G. Doucet - CENB

Le Conseil scientifique

Mis en place en 2012, le Conseil scientifique a notamment pour rôle de valider sur le plan scientifique et technique les documents de gestion des sites suivis par le Conservatoire, et tout autre document nécessitant son engagement. Le Conseil d'administration peut saisir le Conseil scientifique pour avoir un avis sur certaines problématiques environnementales.

En 2014, le Conseil scientifique était composé de :

Bruno FAIVRE

Président du Conseil Scientifique

Écologie, ornithologie

Paul ALIBERT

Écologie, biologie de la conservation

Olivier BARDET

Botanique, phytosociologie, bryologie, écologie, conservation et divers groupes faune (oiseaux, orthoptères, rhopalocères, etc.)

Jean BEGUINOT

Écologie générale, entomologie (relations plantes et insectes), malacologie, modèles mathématiques

Emmanuel BOURGUIGNON

Sciences du sol (microbiologie des sols)

Bertrand DURY

Agronomie, agriculture en Bourgogne, écologie générale

Etienne GAUJOUR

Écologie végétale, écologie du paysage, ornithologie, agronomie, agroécologie

Dominique OBERTI

Phyto-écologie, relations sol-végétation, zones humides (sols, flore, habitats)

Francis RAOUL

Écologie du paysage, dynamique de populations, micromammifères, prédation, transfert de contaminants chimiques et biologiques

Hugues SERVANT

Sylviculture, écologie générale

Jérôme THOMAS

Patrimoine géologique et paléontologique, collections sciences naturelles

Nicolas VARANGUIN

Mammalogie, herpétologie, dynamique de populations, entomologie

En 2014, le Conseil scientifique a eu pour mission de valider les plans de gestion rédigés en 2013.

Les membres du Conseil scientifique se sont réunis 3 fois en 2014.

Les bénévoles



Le Conservatoire compte une cinquantaine de bénévoles aux profils variés, prêts à échanger et à se mobiliser à nos côtés pour des actions concrètes sur le terrain : observations naturalistes, suivis scientifiques, surveillance d'un site, participation aux travaux, relations avec les acteurs locaux, animation de visites, participation à des chantiers nature, mises sous pli lors des envois en nombre ou encore promotion du Conservatoire lors de manifestations locales.

• 50 bénévoles actifs

• 637 heures de bénévolat financièrement valorisé pour la première fois en 2014 (cf. p. 20)

• 11 visites guidées ou conférences ont été animées par des bénévoles

• 33 bénévoles ont participé aux mises sous pli lors des envois en nombre

• Plusieurs bénévoles ont participé à la promotion du Conservatoire lors de manifestations locales

• 11 bénévoles ont continué leur mission de Conservateurs de sites

• 5 chantiers nature ont impliqué 55 bénévoles

Les adhérents

C'est grâce au large soutien de ses adhérents que le Conservatoire conforte sa place d'acteur principal de la protection de la nature en Bourgogne. De 1062 en 2013, le nombre d'adhérents qui ont soutenu notre structure est passé à 1098 en 2014 (particuliers et personnes morales : collectivités, associations et entreprises).

L'équipe salariée

En 2014, 24 salariés ont composé le Conservatoire. La majorité d'entre eux est localisée à Fénay (21) au sud de Dijon. Une antenne s'est ouverte à Avallon (89) en complément de nos deux antennes déjà existantes à Pouilly-sur-Loire (58) et à La Truchère (71).



Une partie de l'équipe salariée au Marais du Cônois
O. Girard - CENB

Romain GAMELON - Directeur
Arnauld GUICHARD - Secrétaire général
Samuel GOMEZ - Responsable du Pôle Territoires et Réseaux
Laurence LABELLE - Secrétaire comptable
Hervé MÉNELOT - Assistant de communication
Estelle LAURENT - Chargée de missions transversales

Cécile FOREST - Chargée de missions
Olivier GIRARD - Graphiste
Caroline NAJEAN - Chargée de missions communication et animatrice du programme Réseaux Mares de Bourgogne
Juliette BREY-XAMBEU - Chargée de communication

Cécile DIAZ - Chargée de missions Natura 2000 et milieux humides
Antoni ARDOUIN - Chargé d'études sur les milieux naturels
Simon PICAVET - Chargé d'études Système d'Informations Géographiques et bases de données
Frédéric JEANDENAND - Chargé de missions territorial Saône - et - Loire
Maxime JOUVE - Chargé de missions territorial Yonne - Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc
Cédric FOUTEL - Chargé de missions
Aurélien POIREL - Chargé de missions territorial Nièvre
Guillaume DOUCET - Chargé de missions territorial Côte - d'Or
Grégory AUBERT - Coordinateur technique
Rémi VUILLEMIN - Technicien
Stéphane PETIT - Technicien RNN de La Truchère Ratenelle
Félix POTHERAT - Stagiaire en alternance
Nicolas POINTECOUTEAU - Conservateur RNN du Val de Loire
Benoît FRITSCH - Garde - Technicien RNN du Val de Loire
Josette ZANARDI - Agent d'entretien

Temps forts dans la vie du Conservatoire en 2014

• La 28^e Assemblée Générale à Saulieu

Le 17 mai 2014, la 28^e Assemblée Générale du Conservatoire a réuni une soixantaine de personnes à Saulieu en présence de Madame Anne-Catherine LOISIER, Maire de Saulieu, Conseillère générale du canton de Saulieu et Vice-présidente du Parc naturel régional du Morvan, Monsieur Patrice JOLY, Président du Conseil général de la Nièvre du Parc naturel régional du Morvan et Monsieur Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

La matinée a permis de présenter le bilan des actions réalisées en 2013 par l'équipe du Conservatoire et d'élire les nouveaux administrateurs :

Président - Daniel SIRUGUE • Vice-Président : Patrice NOTTEGHEM • Secrétaire général : Régis DESBROSSES • Secrétaire générale adjointe : Claude QUINTIN • Trésorier : Bruno GUÉGAN • Trésorier - adjoint : Gérard PAYEN • Administrateurs : Michel DIOT, Alain DESBROSSE, Guy HERVÉ, Isabelle REBILLARD.

Le débat avec l'assemblée a été riche en discussions et les adhérents ont pu prolonger leurs échanges lors d'un déjeuner. Plusieurs visites guidées ont ensuite été proposées aux participants : les prairies paratourbeuses de Montour et de Vaucorniau (abandonnées dans les années 1960 et gérées depuis 2003 par le Parc naturel régional du Morvan à l'aide d'un troupeau de vaches rustiques Highland Cattle), le sentier pédagogique de la Maison du Parc et le sentier de la queue de l'étang Taureau à Saint-Brisson ou encore le Musée François Pompon de Saulieu.

• Une nouvelle antenne du Conservatoire à Avallon

Le Conservatoire développe son ancrage local sur les quatre départements bourguignons puisqu'il a ouvert une antenne à Avallon, accueillie par la commune, sur décision de bureau en septembre 2014. Deux chargés de mission du Conservatoire, Cédric FOUTEL et Maxime JOUVE, assurent notamment la gestion et le suivi des sites conservatoires icaunais, le travail avec les partenaires locaux sur plusieurs thématiques (zones humides, pelouses calcaires, etc.) ainsi que l'accompagnement et l'expertise écologique auprès des carriers (Lafarge Vinneuf).

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - Antenne d'Avallon - 9 bis rue de l'Hôpital 89200 AVALLON - Tél. 03 45 02 75 84



L'Assemblée Générale à Saulieu
G. Aubert - CENB

Protéger

Les sites du Conservatoire en 2014

Pour préserver et gérer durablement les milieux naturels et leur biodiversité, le Conservatoire constitue un réseau de sites sur lesquels il dispose d'une maîtrise foncière (propriété) ou d'usage (convention de gestion avec les propriétaires ou les communes).

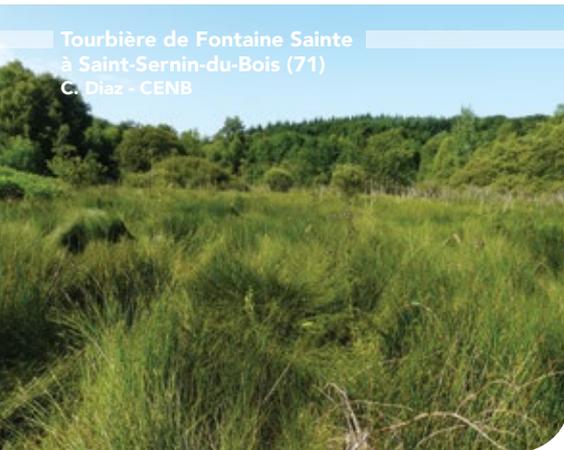
Le nombre de sites et les surfaces ont varié ces dernières années car, dans le cadre de la demande d'agrément, n'ont été gardés que les sites pour lesquels le Conservatoire a au minimum une maîtrise d'usage et des actions en place.

165 sites 4 608 ha gérés

15 sentiers de découverte



Pelouse sèche sur dalle à Solutré (71)
G. Doucet - CENB



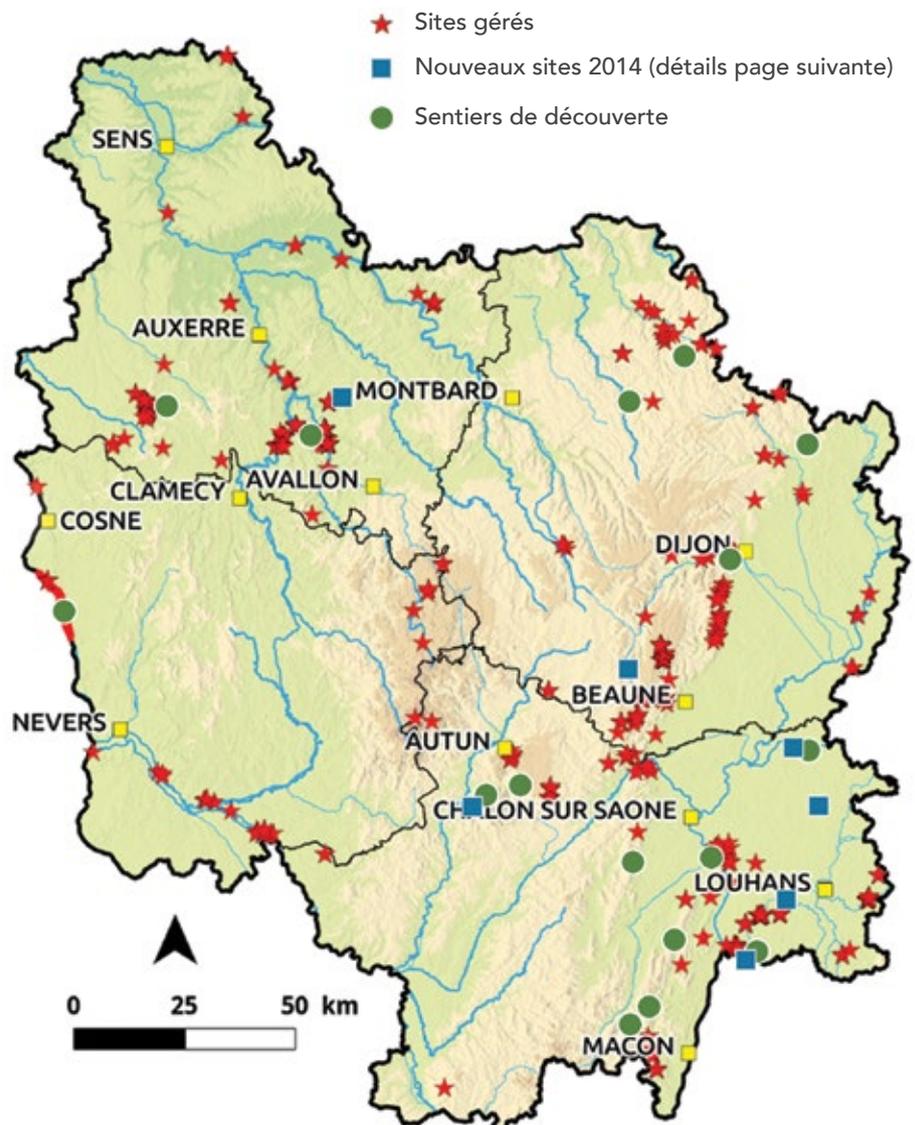
Tourbière de Fontaine Sainte à Saint-Sernin-du-Bois (71)
C. Diaz - CENB



Pelouse de bords de Loire (58)
A. Ardouin - CENB



Marais de Saint-Germain-le-Rocheux (21)
G. Doucet - CENB





Des outils fonciers et réglementaires pour préserver la nature

De précieuses zones humides acquises en Bresse

En 2014, le Conservatoire a finalisé les acquisitions de plus 17 ha de zones humides en Bresse et notamment :

- **16,55 ha de mégaphorbaie à Bantanges**

La parcelle correspond à une zone humide qui recèle un complexe de végétation à fort intérêt écologique (habitats favorables au Cuivré des marais) avec présence potentielle d'espèces végétales rares ou protégées) menacées par des espèces invasives.

- **1,77 ha de prairies inondables de fauche à Sens-sur-Seille**

Ce site abrite notamment la Fritillaire pintade, la Pie-grièche écorcheur et le site unique de reproduction du Râle des genêts pour la Bourgogne. L'enjeu principal est de conserver la biodiversité des milieux prairiaux du Val de Seille et de restaurer localement des entités fluviales favorables à l'avifaune.

Des nouvelles conventions à Longepierre, Uchon, La Truchère et Lusigny

Quand la maîtrise foncière n'est pas possible, ou quand un simple contrat avec le propriétaire suffit à garantir les actions, le Conservatoire préfère la convention. 2014 a ainsi vu la consolidation de l'action du Conservatoire sur les sites de Longepierre (71) - avec un nouveau partenariat portant sur un sentier de découverte qui longe une partie du Doubs - et Uchon (71), où le site des Rochers du Carnaval bénéficie dorénavant de 11 nouvelles conventions avec des propriétaires. Deux nouveaux sites rejoignent également le parc des sites du Conservatoire à La Truchère (71) et à Lusigny-sur-Ouche (21).

Inauguration du premier Espace Naturel Sensible de Côte - d'Or

Pour préserver les marais tufeux de Saint-Germain-le-Rocheux et leur biodiversité originale, le Conseil départemental de Côte-d'Or et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont aidé à l'acquisition par le Conservatoire de trois parcelles pour 5 ha. Le maintien de ces milieux emblématiques et de la biodiversité originale associée a été identifié dans le Schéma départemental des espaces naturels sensibles comme enjeu important pour le Châtillonnais. C'est ainsi qu'une partie de ce site est devenu le premier Espace Naturel Sensible de Côte-d'Or dont l'inauguration officielle a eu lieu le 19 mai 2014.

Projets de Réserves Naturelles Régionales

- Suite à une consultation du Conseil Régional de Bourgogne, qui dispose d'une compétence de classement des Réserves naturelles régionales (RNR), le Conservatoire a identifié la Loire bourguignonne comme un secteur à fort intérêt écologique et patrimonial.

Un projet de **RNR des Méandres de Loire en Bourgogne**, portant sur une portion de Loire (d'une surface d'environ 700 ha) située au niveau des communes de Saint-Hilaire-Fontaine, Lamenay-sur-Loire, Cossaye, Charrin, Devay et Decize, dans la Nièvre, a ainsi été construit en 2014 et déposé auprès du Conseil régional début 2015.

- Deux autres projets de RNR concernent les **Tourbières du Morvan** (porté par le Parc naturel régional du Morvan et le Conseil départemental de la Nièvre) et le **Massif de Montmain** (avec la Ville d'Autun et le Groupement pour les Feuillus du Morvan).

Quelques chiffres-clés en 2014

- **165 sites**
- **4 608 ha gérés** dont 1024 ha en propriété Conservatoire
- **27%** de sites en **zones humides**
- **55%** de sites en **milieux ouverts** type prairies, pelouses, landes
- **7%** en **milieux forestiers**
- **11%** de milieux divers

- **2 acquisitions en Bresse**

- **15 nouvelles conventions :**
 - une prairie à Narcisses des poètes à Sacy (89)
 - 3,8 ha à La Truchère (71) pour préserver la Leucorrhine à gros thorax
 - 16,6 ha à Lusigny-sur-Ouche (21) pour préserver la Gagée jaune et la Gentiane croisettes
 - le sentier de découverte en bordure du Doubs à Longepierre (71)
 - 11 conventions signées à Uchon (71) pour préserver l'attrait paysager, les habitats naturels rares et les espèces floristiques protégées

4 nouveaux documents de gestion en 2014

- Plan de gestion des ECG des Prairies et milieux associés de la Bresse (14 sites - 71)
- Plan de gestion des ECG des Pelouses de la Côte Dijonnaise (12 sites - 21)
- Notice de gestion multi-sites de la Vallée du Rhoin (6 sites - 21)
- Notice de gestion multi-sites des stations à Anémone des bois (2 sites - 89)

Connaître et gérer

Les plans de gestion : des cadres pour préserver les milieux naturels

Le Conservatoire réalise des documents de gestion sur les sites dont il assure la préservation. Sur la base d'un diagnostic écologique, ils permettent de définir les itinéraires de gestion appropriés et de planifier les actions sur 10 ans. Depuis 2012, dans un souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et ayant des problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité cohérente de gestion (ECG) ou « multi - sites », et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Plan de gestion de l'ECG des Prairies et milieux associés de la Bresse

Au sud-est de la Saône-et-Loire, l'ECG Prairies et milieux associés de Bresse s'étend sur 118 ha, regroupe 14 sites liés le plus souvent à des vallées alluviales inondables et présente une variété de milieux naturels : fourrés arbustifs et forêts humides, complexes de végétation à hautes herbes et prairies humides plus ou moins inondables. Les mesures du plan de gestion porteront prioritairement sur la pérennisation des partenariats agricoles et l'ajustement des pratiques qui permettent d'assurer un entretien des prairies humides, tout en garantissant leur valorisation économique.

Plan de gestion de l'ECG des Pelouses de la Côte dijonnaise

Suite à une expertise de terrain et un diagnostic des 11 pelouses du site, un plan de gestion a été rédigé. L'étude de l'état de conservation des pelouses, réalisée par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin, structure animatrice du site Natura 2000, met en avant que 3 pelouses sont en bon état, 5 sont altérées mais peuvent obtenir un bon état moyennant de modestes travaux de restauration, et que 3 sont plus fortement dégradées et ont besoin d'interventions plus lourdes. Les mesures proposées dans le plan de gestion visent à améliorer l'état de conservation des pelouses et des boisements. L'objectif est d'atteindre 5 ou 6 sites de pelouses dans un bon état de conservation à l'horizon 2025, et de développer des outils d'information et de sensibilisation.

Suivis scientifiques : les sentinelles actives d'un patrimoine naturel fragile

Le suivi floristique sur le Marais des Échalottes à la Bussière-sur-Ouche à découvrir sur Youtube !

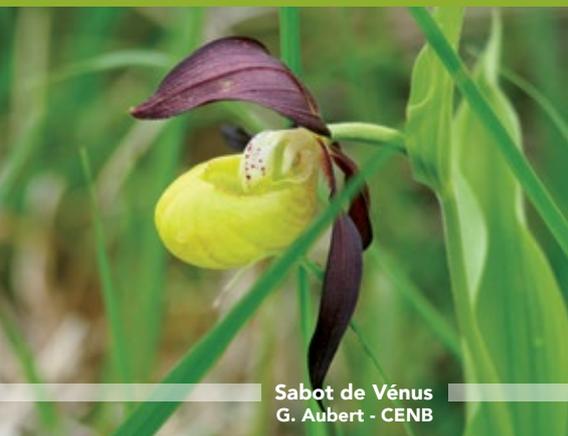
Afin de suivre l'impact des mesures de gestion mises en place sur le site, le Conservatoire teste, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, un suivi standardisé de l'évolution des populations des plantes patrimoniales, notamment le Scirpe comprimé et l'Orchis odorant. Le protocole sera renouvelé tous les 4 à 5 ans et concernera d'autres espèces végétales remarquables de l'ECG Pelouses de la vallée de l'Ouche.

Pour découvrir la vidéo décrivant le protocole et les résultats, rendez vous sur YouTube : <http://bit.ly/1loAmro>



Orchis odorant
S. Gomez - CENB

Le Conservatoire aux petits soins pour le Sabot de Vénus depuis 20 ans !



Sabot de Vénus
G. Aubert - CENB

Afin d'évaluer l'évolution des populations de Sabot de Vénus, des comptages sont effectués régulièrement sur différentes stations par des salariés ou des bénévoles lors de chantiers nature. Après 20 années de suivis, les effectifs de Sabot de Vénus se révèlent plutôt stables sur plusieurs stations, voire en augmentation comme sur le site de La Choulère, notamment grâce aux mesures de gestion mises en place. Sur certains secteurs, en fonction des années, d'importantes variations d'effectifs sont constatées sans qu'aucune raison n'explique clairement ces phénomènes. L'ensemble des stations gérées par le Conservatoire accueille ainsi environ 1 100 pieds de Sabot de Vénus sur les 5 000 à 5 500 recensés en Bourgogne. Le Conservatoire contribue donc de manière significative à la préservation de cette espèce grâce à la mise en place d'une gestion ciblée et efficace, ajustée en fonction de l'évolution des populations, et permettant le maintien voire l'augmentation des effectifs.

L'animation du réseau de sites

Pour mieux intégrer la gestion de ses sites dans le tissu des acteurs locaux, le Conservatoire alloue du temps pour faire vivre les sites : temps d'échanges et de dialogues avec les propriétaires et les partenaires, « veille » du site lors de tournées naturalistes, mise en place ou bilan des opérations de gestion, etc.

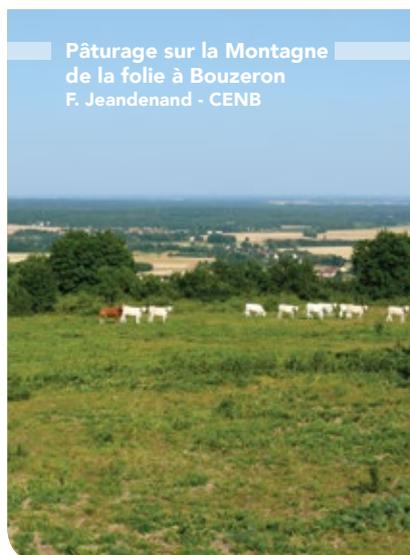
Mise en œuvre du plan de gestion de l'ECG Pelouses de l'Yonne et de la Cure (89)

Le Conservatoire a réalisé en 2012 un plan de gestion sur 18 sites du Conservatoire sur l'Entité Cohérente de Gestion Vallée de l'Yonne et de la Cure. 2014 fut la seconde année de mise en œuvre du plan de gestion en partenariat avec l'animatrice Natura 2000 : réalisation d'un sentier pédagogique, évaluation de l'état de conservation, recherches sur de nouveaux projets de pâturage, etc. Un comité de gestion a en outre permis d'informer les acteurs locaux et les partenaires. Un important travail a été mené avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien sur les suivis d'espèces à forte patrimonialité comme le Stipe penné, le Liseron des monts Cantabriques et l'Armoise blanche, débouchant sur une notice méthodologique et différents protocoles. Enfin, une enquête foncière a été menée pour éviter l'éclatement des sites.



Mise en œuvre du plan de gestion sur l'ECG Côte Chalonnaise (71)

Rédigé en 2013, le plan de gestion pour les 5 sites de l'ECG Pelouses de la côte Chalonnaise a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire en 2014. Les actions ont débuté par l'accompagnement des partenaires agricoles dans la mise en œuvre de la gestion des sites par pâturage et des opérations de restauration, des échanges réguliers avec l'animateur Natura 2000 et le tournage d'un film pour sensibiliser le grand public aux enjeux de conservation des pelouses calcaires. Un plan de gestion synthétique a été réalisé pour l'ensemble de l'ECG et de nombreuses visites sur site ont eu lieu au cours de l'année.



Ils ont aussi fait l'objet de l'attention du Conservatoire en 2014

- Gravière de Spoy (21) : suivi floristique des habitats
- ECG des Tourbières du Morvan (58) : suivi technique et scientifique
- ECG Méandres de la Loire (58) : suivi des amphibiens
- ECG des Pelouses du Mâconnais (71) : suivis de gestion
- ECG Val de Saône (21) : suivi scientifique et technique
- ECG Zones humides du Val de Saône en Côte-d'Or (21) : suivi de gestion sur les sites
- ECG Pelouses de la Tille (21) : suivi des lépidoptères et des reptiles sur les 3 pelouses
- ECG Sites à chiroptères (21, 58, 89) : mise en œuvre du plan de gestion
- ECG Pelouses de la Côte de Beaune (21) : mise en œuvre du plan de gestion
- Lande de la Chaume (71) : suivi des espèces envahissantes et de l'état de conservation des habitats naturels
- Marais tufeux du châillonnais (21) : protocole de suivi photographique
- Marais de Jean Petit à Cronat (71) : suivi de la végétation
- Marais de Baon (89) : enquête foncière

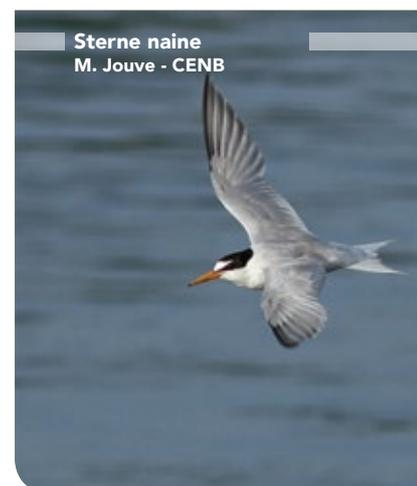


La Loire
M. Paris - CENB

Le Conservatoire gère en Bourgogne trois Réserves Naturelles Nationales qui sont des espaces naturels protégeant un patrimoine naturel remarquable. En dehors de certaines actions phares présentées, des animations ainsi que des actions pédagogiques et de sensibilisation y sont menées tout au long de l'année.

La Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

L'évaluation du second plan de gestion 2010-2014 a été entamée en 2014 et a bénéficié des dernières évolutions de la méthodologie nationale. Elle montre notamment que la réserve remplit pleinement son rôle de préservation des écosystèmes de pelouses et prairies et maintient son rôle d'accueil favorable des oiseaux nicheurs des grèves. Par ailleurs, la réserve est désormais relativement bien acceptée par tous et son niveau d'intégration socio-économique au sein du territoire est très satisfaisant. Cette évaluation préfigure les adaptations à envisager pour le troisième plan de gestion, dont la rédaction débutera en 2015 et qui devra apporter notamment une vigilance particulière à la dynamique fluviale.



Sterne naine
M. Jouve - CENB

La Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

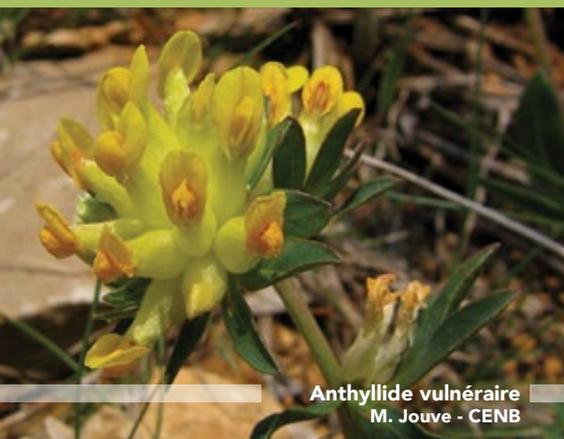
2014 a vu la finalisation de la rédaction du nouveau plan de gestion 2015-2019 suite à l'évaluation quinquennal du précédent plan de gestion.

Les suivis écologiques ont notamment porté sur le Faucon pèlerin (avec une toute nouvelle animation nature autour d'un point d'observation sur le Faucon pèlerin), la recherche du hibou Grand-duc et les suivis de la population de Stipe penné et du Liseron des monts Cantabriques.

Le débroussaillage des pelouses mésophiles et xérophiles a permis de lutter contre la dynamique naturelle d'embroussaillage des pelouses et l'entretien du sentier de découverte a permis d'assurer une sécurité accrue au bénéfice des visiteurs ainsi que la maintenance des équipements de découverte.

Deux espèces nouvelles à la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc !

Une veille naturaliste constante a notamment permis de contacter deux nouvelles espèces floristiques sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc : une orchidée, l'Ophrys abeille et une brassicacée, l'Anthyllide vulnérable.



Anthyllide vulnérable
M. Jouve - CENB

Quelques actions phare

- La cartographie des formations végétales a été mise à jour avec un focus précis sur la mesure de l'état de conservation des pelouses et prairies ligériennes.
- Le suivi annuel des oiseaux nicheurs s'est poursuivi.
- Des travaux d'entretien ont été réalisés sur le lit de la Loire par la DDT 58. Les pelouses de Loire ont été entretenues par gestion agricole et travail mécanique, et les prairies ont fait l'objet de fauche et de pâturage.

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

Le troisième plan de gestion de la réserve naturelle a été évalué. Globalement les trois missions attribuées aux réserves (protéger, gérer et sensibiliser) sont remplies. Les éléments plus détaillés de conclusion de cette évaluation seront inclus dans la construction du prochain plan de gestion de la réserve naturelle.

Quelques actions marquantes

- Une mise à jour de la cartographie des formations végétales a été réalisée.
- Les travaux de lutte entamés depuis 8 ans contre le Robinier faux-acacia ont porté leurs fruits : aucun nouveau dragon n'a été détecté depuis 2011.
- L'état des lieux et le suivi de la dynamique végétale de l'ancien et du nouveau sentier des dunes ont confirmé la pertinence du déplacement du sentier de découverte des dunes.



Robinier faux-acacia
O. Girard - CENB



Marais tufeux Essarois Val profond : coupe sélective, abattage d'arbres, maintien de l'ouverture des marais et exportation des rémanents
G.Aubert - CENB

Les travaux de génie écologique



Gestion de la Fougère aigle à Gâtine Beauchet à Treigny (89) par fauche et exportation manuelle
G.Aubert - CENB



Création de gouilles à Cronat - Marais de Jean Petit (71) afin de favoriser l'Utriculaire vulgaire en recréant de manière expérimentale des milieux pionniers
G.Aubert - CENB



Restauration d'une mare communale à Cuncy-lès-Varzy (58) par arrachage de la végétation, curage et approfondissement de la mare dans le cadre d'un chantier nature.
C. Najean - CENB



Gestion des pelouses calcaires sommitales des rochers du Saussois (89) : débroussaillage de ligneux afin de maintenir l'ouverture des pelouses du Saussois
G.Aubert - CENB



Réalisation de clôture pour un paturage d'ânes à la Boucherette de Lugny (71)
G. Aubert - CENB

Valoriser, sensibiliser et informer



Installation de pilotis en périphérie de la tourbière de la Lioche et de deux panneaux d'interprétation à la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71)
R. Vuillemin - CENB

Pour découvrir les travaux d'aménagement en vidéo : <http://bit.ly/1L1hUf2>



Les sentiers et aménagements de découverte

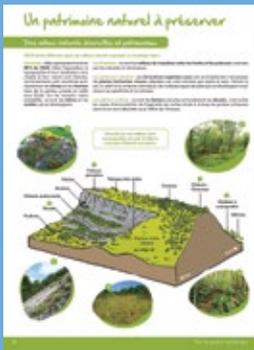
Parmi l'ensemble des sites en gestion par le Conservatoire, 39 sont équipés d'un aménagement de découverte allant du simple panneau au sentier muni de bornes d'interprétation et dépliant de découverte.

Régulièrement, le Conservatoire doit entretenir ces sentiers ainsi que mettre à jour et restaurer les aménagements, afin d'offrir des supports de qualité aux visiteurs.



Conception et pose d'un nouveau panneau d'accueil sur les Pelouses du Petit Clocher à Is-sur-Tille (21)
C. Forest - CENB

De nouveaux outils de découverte du patrimoine naturel : les plans de gestion synthétiques



Afin de valoriser les documents de planification de la gestion des sites Conservatoire, partager les connaissances naturalistes acquises et mettre en lumière les actions de gestion entreprises et à mettre en œuvre

sur les sites Conservatoire, le Conservatoire a synthétisé, vulgarisé et valorisé les documents de planification de la gestion de trois Entités Cohérentes de Gestion :

- Les pelouses de l'Yonne et de la Cure
- Les pelouses de la Côte de Beaune
- Les pelouses de la Côte chalonaise

Dans le même esprit, un document a été réalisé concernant la Côte mâconnaise (qui ne fait pas encore l'objet d'un plan de gestion). Il présente le site, son patrimoine naturel et ses enjeux. Ces outils contribuent à maintenir le lien avec les acteurs locaux et à leur appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité présents sur leur territoire.

Les stratégies de valorisation des sites

Étude de préfiguration pour la réalisation d'un sentier de découverte à destination du public en situation de handicap

Afin d'augmenter l'offre de découverte « nature » sur les sites gérés par le Conservatoire, un projet d'aménagements de découverte pour des publics en situation de handicap a vu le jour. En effet, ce type de public est insuffisamment pris en compte dans les aménagements réalisés par le Conservatoire. Une étude de préfiguration a permis en 2014 d'identifier des sites qui se prêtent à de tels aménagements, de définir précisément le public cible en fonction des caractéristiques de ces sites, de mettre en évidence les potentiels d'interprétation et de proposer les aménagements adéquats. En outre, une attention particulière a été portée à la dimension partenariale du projet.

Deux sites sont finalement ressortis et le choix final sera validé par le Conseil scientifique du Conservatoire.

Rédaction de la Notice d'Interprétation du Marais du Moulin à Saint-Germain-le-Rocheux (21)

En 2014, le premier Espace Naturel Sensible de Côte-d'Or, situé notamment sur des propriétés Conservatoire, a été inauguré. Une notice d'interprétation a été rédigée afin d'étudier les possibilités de mise en valeur de ce site. La diversité des milieux et leur bon état de conservation font du marais du Moulin un des sites phare dans la préservation des Marais tufeux du Châtillonnais. Les milieux naturels sont relativement préservés, ce qui est favorable à un tourisme de nature qui a tendance à se développer. En revanche, l'entretien par pâturage d'une des parties du site est une contrainte pour la valorisation du patrimoine naturel, et l'extrême sensibilité et patrimonialité du site proscrit son ouverture à un large public. Il sera donc préféré des aménagements n'impactant pas directement le milieu naturel.

Le Conservatoire est membre de l'association Bourgogne-Nature qui vise à transmettre les savoirs auprès des différents publics de notre région. Des administrateurs et salariés du Conservatoire ont participé :

- au comité de rédaction de la revue Bourgogne-Nature dont le numéro 18 abordait le thème de « La Nature près de chez soi »,
- au comité de rédaction de la revue Bourgogne-Nature Junior dont le numéro 4 sensibilisait les plus jeunes à « La Nature ordinaire »,
- à l'organisation des Rencontres Bourgogne - Nature dédiées aux mammifères sauvages,
- des enquêtes naturalistes.



Chantier nature à Nantoux
C. Foutel - CENB

Les Rendez-vous Nature en Bourgogne

Depuis 2010, le Conservatoire édite un calendrier des visites guidées, chantiers-nature et conférences animées par des salariés et bénévoles du Conservatoire, des animations des Réserves Naturelles Nationales du Val de Loire, de Bois du Parc et de la Truchère-Ratenelle, ainsi que des contributions de structures partenaires.

43 animations organisées par le Conservatoire en 2014 dont :

5 animations



30 visites guidées

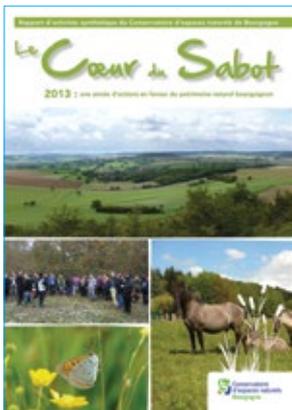
3 conférences

5 chantiers nature



720 Participants

Les publications



La revue du Conservatoire « Le Sabot de Vénus » est envoyée deux fois par an aux adhérents et partenaires pour présenter l'actualité des actions de protection mises en œuvre par le Conservatoire et les acteurs du monde de l'environnement bourguignon. Le n°39 a été dédié au séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne avec la Fédération des Conservatoires en novembre 2013.

La nouvelle version du Cœur du Sabot (rapport d'activité synthétique) est parue.

Les réseaux sociaux

Le Conservatoire présente ses activités et ses actualités sur le site www.cen-bourgogne.fr

Il est présent sur les réseaux sociaux pour diffuser les informations de l'association et interagir avec les internautes

La page Facebook « Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne » est ainsi suivie par 450 personnes, le compte Twitter @CEN_Bourgogne est suivi par une centaine d'abonnés. Les internautes peuvent également suivre l'actualité du Conservatoire grâce au compte Google + « [google.com/+Cen-bourgogneFr](https://plus.google.com/+Cen-bourgogneFr) » et à la chaîne You Tube « Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ».



Le Conservatoire dans les médias

Plus de 130 articles et émissions dans la presse et les médias régionaux et nationaux ont parlé du Conservatoire en 2014 :



- une dizaine d'articles sur les supports institutionnels
- une centaine d'articles en presse quotidienne régionale
- 12 articles relatifs au 8^e séminaire des Conservatoires d'espaces naturels



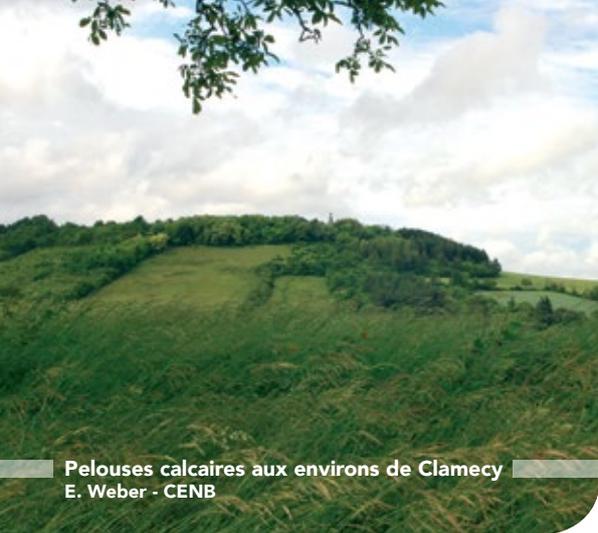
2 passages télé



11 passages radio
Émissions et/ou interviews



Plusieurs dizaines de citations sur le web



Pelouses calcaires aux environs de Clamecy
E. Weber - CENB

Accompagner les politiques publiques

L'implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000

Le Conservatoire assure une mission d'appui aux opérateurs Natura 2000 et leur apporte son expérience pour les aider à mettre en œuvre les documents d'objectifs.

En 2014, le Conservatoire a notamment assuré l'animation des sites Natura 2000 de la Loire d'Imphy à Decize, des étangs à Cistude d'Europe du Charolais et des pelouses de Clamecy. Il a également rempli sa mission historique d'appui technique aux animateurs de sites Natura 2000 en Bourgogne : journée technique sur les milieux humides, réponse aux sollicitations, création d'un site internet de compilation des documents de communication, etc.



Prise des mensurations d'une cistude lors d'une étude populationnelle sur l'un des étangs du site Natura 2000.
C. Diaz - CENB

Sites Natura 2000

« Vallée de la Loire entre Imphy et Decize »

En 2014, un bilan des mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) contractualisées entre 2011 et 2013 pour 5 ans par 23 agriculteurs (960 ha) a montré le bon état de conservation des pelouses ligériennes. Ceci est à la fois lié à une dynamique fluviale importante et à une activité agricole extensive grâce aux MAEt sur ces entités de parcours pastorales. Les prairies, soumises à une fertilisation moins importante que dans les systèmes conventionnels, sont également dans un état favorable. Les éléments du paysage, favorables à l'avifaune, restent relativement bien représentés sur les zones sous contrats. Une gazette et des panneaux d'information ont permis de communiquer sur les sites Natura 2000 et leur animation.

Site Natura 2000 « Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy »

2014 a marqué les prémices de l'animation Natura 2000 des pelouses calcaires de Clamecy.

Animation du site Natura 2000 n° FR2600993

« Étangs à Cistude d'Europe du Charolais »

2014 a été la seconde année d'animation de ce site Natura 2000 grâce à plusieurs actions. Une étude de la population de Cistude d'Europe sur l'un des quatre étangs du site a ainsi été demandée à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. En effet, reptile discret, la Cistude ne se laisse qu'entre-apercevoir occasionnellement, et seule une étude lourde de capture d'un étang peut nous donner une idée de la taille de la population en place. Lors de cette opération, des pièges ont permis de piéger plus de 30 Cistudes. Ce type d'étude permet de connaître la taille de la population, son sex-ratio et son âge, autant de paramètres nécessaires pour diagnostiquer d'éventuels problèmes et ainsi pouvoir orienter les actions de gestion du site.

La préservation de cette espèce passe également par sa prise en considération par tous, car certaines activités ou projets peuvent lui être défavorables. Ces derniers sont listés dans des arrêtés préfectoraux. En 2014, le Conservatoire a ainsi aidé des particuliers à bien prendre en considération la Cistude d'Europe pour s'assurer qu'une vidange d'étang ou qu'un aménagement n'allait pas avoir d'impact sur l'espèce. Ceci illustre bien le fondement même de l'animation des sites Natura 2000 : soutenir les activités socio-économiques tout en respectant la nature.

Animation Natura 2000 - Vallées de la Loire et de l'Allier

Certaines contractualisations de MAEt arrivant à terme en 2014, les Conservatoires Centre et Bourgogne sont parvenus à prolonger la contractualisation d'une année de MAEt sur l'axe Loire-Allier pour 32 exploitants (1450 ha). Des diagnostics écologiques ont ainsi été réalisés afin de déterminer la mesure la plus adaptée à chaque parcelle selon les enjeux écologiques identifiés.

2014 marque également le début du déploiement du Pastoralisme ligérien dans le Cher et la Nièvre dans le cadre de Pasto'Loire et de l'animation du site Natura 2000 Loire-Allier, ainsi que les premières contractualisations en MAEt sur les sites par les bergers du collectif Past'Horizon.

En 2014, a été également réalisé et mis en œuvre un protocole permettant d'évaluer l'état de conservation des pelouses ligériennes, habitats d'intérêt communautaire. Les résultats indiquent que 11 ont un état altéré, 8 ont un état favorable et 2 un état optimal. Ce protocole pourra être renouvelé dans 5 ans afin de suivre l'évolution de l'état de conservation de ces habitats et, si cela est pertinent, en ajuster la gestion.



Assister la maîtrise d'ouvrage

Le Conservatoire travaille avec différents partenaires publics ou privés (collectivités territoriales ou entreprises) afin de les aider à mettre en place des actions en faveur de la biodiversité.

Suivi des mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt) du Val de Saône (21)

Pour remédier à la dégradation des prairies alluviales du Val de Saône, des mesures agri-environnementales ont été mises en place depuis 2013 sur un secteur test du Val de Saône côte-d'orien, sur les communes de Chivres et Labergement-lès-Seurre. Un suivi annuel a débuté en 2014, afin de mettre en avant les éventuelles variations dans la composition et la structure de la végétation, suite à la mise en place des MAEt. Ce suivi permettra d'accumuler des données (qui confirment la très forte valeur patrimoniale du secteur et donc la nécessité de préserver des pratiques agricoles compatibles avec la préservation de ces espèces et habitats remarquables) pour faire le bilan des MAEt en 2017.

Partenariat biodiversité avec la Communauté Urbaine Creusot - Montceau (71)

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) a été un des premiers partenaires de cette volonté de porter conseils et expertises auprès des porteurs de projet biodiversité. En 2014, le Conservatoire a poursuivi ces partenariats avec la CUCM notamment grâce à la mise en œuvre des plans de gestion de plusieurs étangs (Noue, Saint-Sernin, Haut Rançon), à la réalisation de suivis scientifiques des berges et l'aide à la gestion écologique des étangs, à la mise en place d'un projet pédagogique avec les classes de Saint-Sernin-du-Bois et la réalisation d'expertise pour la CUCM sur le volet acquisition foncière.

Partenariat biodiversité avec la commune de Perrigny-sur-Armançon (89)

En partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne, le Conservatoire, a réalisé en 2011 un plan d'interprétation sur le territoire de la commune. Ce document de planification prévoit la réalisation d'un sentier de découverte sur la thématique de l'eau et des prairies humides. 2014 a vu la réalisation de plusieurs aménagements comme des bornes d'interprétation, une passerelle et la signalétique.

Lafarge, Holcim : des partenariats privés au service de la biodiversité

En 2014, le Conservatoire a accompagné le groupe Lafarge sur un projet foncier du site de pelouses de bord de Loire limitrophe à la carrière de Saint-Ouen-sur-Loire, afin de préserver les habitats naturels et espèces remarquables des pelouses de bord de Loire.

Il a également appuyé le groupe Holcim sur la mise en œuvre du plan de gestion sur le pierrier de Sennecey-le-Grand, la mise en œuvre du plan de gestion des pelouses de La Rochepot et le suivi des projets à Vielverge.



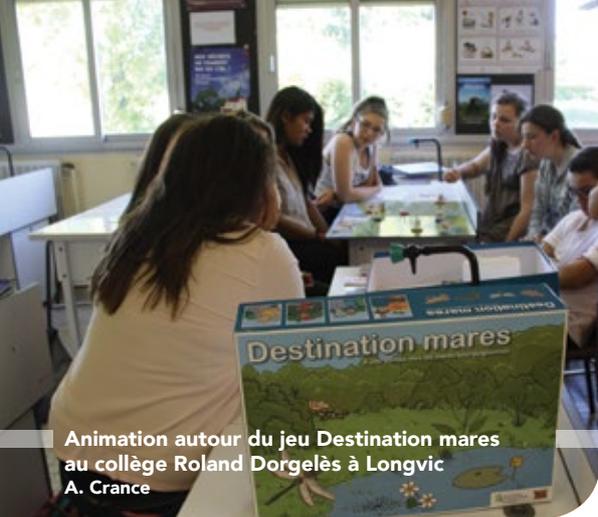
Mare à Vielverge
S. Gomez - CENB



Le moulin de Perrigny-sur-Armançon vu du sentier de découverte
G. Aubert - CENB

Partenariat Zones humides : Coulanges-lès-Nevers (58)

Le Conservatoire a poursuivi en 2014 sa mission d'accompagnement de la commune de Coulanges-lès-Nevers dans son projet de gestion écologique et d'aménagement du site les « Prés de Coulanges ». En lien avec un prestataire, le Conservatoire supervise les travaux de restauration du Pré de Coulanges et la lutte contre la Renouée du Japon. Il assure ainsi le cadrage des actions et fournit des préconisations de gestion.



Animation autour du jeu Destination mares au collège Roland Dorgelès à Longvic A. Crance

Participer à des dynamiques de réseaux thématiques et/ou d'acteurs

Programme Réseaux Mares de Bourgogne

L'animation du réseau

Initié en 2008 par le Conservatoire des d'espaces naturels Bourguignons, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, le programme Réseaux Mares de Bourgogne s'est donné 3 axes de travail principaux : l'amélioration des connaissances, la préservation et la sensibilisation.

Animé par le Conservatoire, le programme Réseaux Mares de Bourgogne se veut participatif et ouvert à tous : propriétaires privés, communes, associations, professions agricoles et forestières...

Partenariat, mutualisation et échanges sont ses maîtres mots.

Le programme Réseaux Mares de Bourgogne permet de créer un véritable réseau d'acteurs travaillant dans un même objectif : la préservation des réseaux de mares de nos territoires.

- Le second programme (2014-2018) a été lancé, avec des propositions d'actions autour des axes « connaissance », « préservation et gestion » et « sensibilisation », incluant une révision des territoires prioritaires pour le déploiement de ces actions.

- En 2014, suite aux travaux de l'Observatoire de la FAune de Bourgogne de la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Conservatoire a organisé des réunions d'information sur les enjeux présents à destination de propriétaires des mares. Il a assuré sa mission d'assistance technique et scientifique à l'échelle régionale. Il a confirmé avec le CRPF des mares déjà répertoriées de la commune de Tavernay (71). Enfin, il organisé deux journées de formation pour le CRPF et édité la 7^e édition de la lettre de liaison « Au fond de la mare ».

Programme Landes et pelouses

Programme Landes et Pelouses

Les pelouses calcaires figurent parmi les habitats naturels les plus emblématiques et les plus représentatifs de Bourgogne. Face à la fragmentation des habitats, la fonctionnalité écologique du réseau de pelouses est essentielle à préserver. Le programme Landes et Pelouses a ainsi pour objectif d'obtenir une représentation du réseau de pelouses calcaires régional en lien avec les régions limitrophes et de permettre d'engager des opérations de maintien ou de restauration sur des entités fondamentales (zones « cœur », zones tampons et corridors). En plus d'assister les actions des collectivités territoriales, le Conservatoire a notamment réalisé en 2014 :

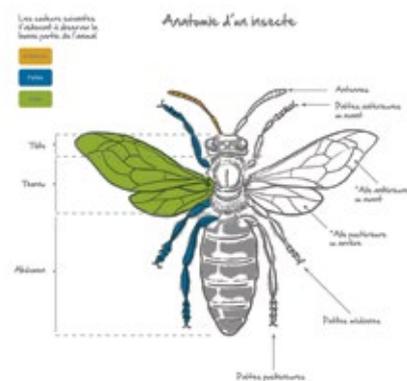
- un plan d'action territorial en faveur des pelouses calcaires sèches des Vaux de Nevers et communes limitrophes (58),
- la mise en place d'une action de communication auprès des principaux propriétaires et l'animation foncière dans l'objectif d'étendre le réseau des sites du CEN, suite à un travail de cartographie des pelouses calcaires sèches du Barséquanais et de la Vallée châillonnaise (21),
- une étude bibliographique et cartographique sur les landes et pelouses siliceuses sèches des régions naturelles du Charolais et du Brionnais.

Des actions au cœur des territoires

- La Communauté de communes du Val du Saucay (58) a sollicité le Conservatoire dans le cadre du projet de préservation et de valorisation touristique de son patrimoine naturel : quatre mares ont ainsi fait l'objet de travaux de restauration.
- Enfin, le Conservatoire a répondu à une vingtaine de sollicitations de partenaires et organisé 6 animations dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Le jeu Destination mares : un outil pédagogique pour les scolaires

Comment mieux comprendre l'écologie et le fonctionnement d'une mare qu'en endossant le rôle d'un propriétaire de mare qui veut, en collaboration avec les autres acteurs du village, préserver la biodiversité de ces milieux ? Tel est l'objectif du jeu de plateau coopératif « Destination mare ». À pas contés vers les mares bourguignonnes ». Testé avec succès, le jeu a été finalisé en 2014 et est en cours de diffusion.



Des outils pédagogiques au service des landes et pelouses

L'eau, les mares, les zones humides, la forêt ou encore les rivières sont des thématiques pour lesquelles il existe bon nombre d'outils pédagogiques. Les landes et pelouses calcaires en étaient jusqu'à présent dépourvues, alors qu'elles constituent une part importante et symbolique de notre patrimoine naturel bourguignon. Prévus pour être utilisés lors d'animations scolaires, ces outils existent dorénavant et sont construits selon plusieurs approches : sensorielle, analytique et expérimentale. Ils seront prochainement téléchargeables sur le site web du Conservatoire.

Plan d'actions Milieux Humides en Bourgogne



Les milieux humides (MH) remplissent de multiples fonctions indispensables aux équilibres écologiques et rendent de précieux services à l'Homme mais sont cependant fortement menacés. Le Conservatoire s'est inscrit dans une politique de préservation en déployant un plan d'actions Milieux Humides en Bourgogne. En 2014, le Conservatoire a notamment :

- **finalisé une étude préliminaire sur les milieux humides du bassin versant des Nièvrès** dans le cadre de la construction du contrat territorial des Nièvrès. 648 entités de MH potentielles (3000 ha) ont ainsi été prélocalisées et hiérarchisées.

- **préfiguré l'Observatoire des Milieux Humides (Seineo) du Bassin Seine Normandie**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'est associé au Conservatoire de Haute Normandie pour engager en 2014 une réflexion de préfiguration d'un Observatoire des Milieux Humides (Seineo) du Bassin Seine Normandie afin d'apprécier l'état de conservation des MH du bassin, de fournir aux acteurs un dispositif et des outils d'évaluation des politiques dédiées aux MH ainsi que des outils de suivis de l'efficacité des actions de restauration.

Les perspectives : définir les indicateurs à retenir dans l'Observatoire et d'identifier les sites à suivre - en collaboration avec les délégations territoriales de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- **créé une Cellule de coordination et d'assistance sur les milieux humides**

Le Conservatoire a proposé d'appuyer les Agences de l'eau dans leur X^e programme d'intervention priorisant une partie des actions sur la préservation des milieux humides en créant une cellule de coordination et d'appui technique sur les milieux humides.

- **assuré l'animation foncière sur les zones humides du Bassin versant de la Tille,**

Suite à l'élaboration d'une stratégie de préservation des MH les plus patrimoniales, certains propriétaires et communes ont été sollicités dans un but d'animation foncière : 2 communes souhaitent signer un bail emphytéotique avec le Conservatoire et trois propriétaires seraient vendeurs.

- **finalisé des inventaires complémentaires non exhaustifs des milieux humides fonctionnelles sur les plans écologiques et pédologiques sur 4 bassins versants à enjeux**, en amont de projets de contrats de rivières, de bassin ou de SAGE :

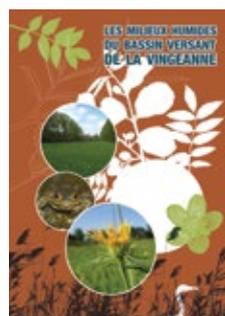
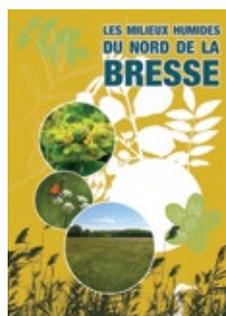
- Dans la perspective d'un contrat à l'échelle du bassin versant de la Vingeanne, 125 MH effectives (2000 ha) et 46 MH potentielles (200 ha) ont été inventoriées.

- Relativement au contrat de milieu Saône, corridor alluvial et territoires associés, une campagne de prospection a permis d'identifier 42 MH effectives (1826 ha) menacées par des activités économiques, et 11 MH potentielles (73,6 ha).

- Dans le bassin versant Nord Bresse, 157 milieux humides effectifs (2431 ha) abritant 9 espèces floristiques patrimoniales et 351 milieux humides potentiels (2426 ha) ont été caractérisés.

- Sur la rive gauche en Côte-d'Or du bassin versant de la Saône, 149 MH effectives (5700 ha) et 309 MH potentielles (2700 ha) ont été inventoriées.

Pour différents bassins versants, le Conservatoire a **édité des plaquettes décrivant le rôle des milieux humides**, l'extraordinaire patrimoine associé et les perspectives d'actions permettant de les préserver



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne appartient au **réseau national des Conservatoires d'espaces naturels** et participe à ce titre à des actions communes du réseau et à des opérations nationales (Chantiers d'Automne, Journées Européennes du Patrimoine, Fréquence Grenouille, Fête de la Nature, etc.)

Le reste des actions du Conservatoire en 2014

VIE ASSOCIATIVE	
Gestion des adhésions et de la base de données des adhérents et partenaires	
Gestion et diffusion de la documentation	
Organisation de l'Assemblée Générale	

ÉVALUATION DES ACTIONS DE GESTION	
Evaluation et perspectives de gestion sur le site de la Carrière de Rampon à Verzé	71
Evaluation de la gestion de l'ECG* Landes et Prairies de Puisaye	89

ANIMATION DU RÉSEAU DES SITES DU CONSERVATOIRE	
Montagne de la chaume à Nantoux : réactualisation du bail emphytéotique du site	21
Site de Viévy : suivi du pâturage	21
Nouveau site de la prairie du Moulin à Saint-Germain-le-Rocheux : mise en place d'un partenariat agricole	21
Cirque de la Coquille : bilan des actions de gestion	21
ECG Zones humides du Plateau d'Antully : suivi du pâturage	71
Ile de Maison rouge à Sougy-sur-Loire : proposition de maîtrise d'usage ou foncière à échéance du bail	58
Site de la Vallée Bridard : mise en place et suivi technique du pâturage	89
Site du Bois de la Biche : suivi floristique de la station à Piment royal et mise en place de suivis photographiques	89
Partenariat technique sur les sites du Conservatoire	
Partenariats agricoles	
Suivi de cheptel sur les sites du CENB (koniks polskis)	
Projet écopastoral : étude d'opportunité pour la mise en place d'un pâturage en régie	
Prospectives sites du CENB	
Rénovation des conventions	
Finalisation de nouvelles acquisitions foncières	

TRAVAUX DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE SUR LES SITES	
ECG Marais tufeux du Châtillonnais : débroussaillage de ligneux	21
ECG Pelouses de la Tille : entretien de pelouses	21
Site de la Combe Michaud à Voulaines-lès-Templiers : coupe des semis de pins	21
Site de la Fontaine aux Fées à Talant : débroussaillage de pelouses	21
Marais de Jean Petit - Cronat : restauration de gouilles	71
Sites de Fontaine Sainte et du Bois de la Manche à Saint-Sernin-du-Bois : réalisation de travaux d'entretien	71
ECG Prairies et milieux associés de la Bresse : broyage triennal et restauration de prairies	71
Site d'Ouroux-sur-Saône : broyage de mégaphorbiaies	71
Tourbière de la Croisette à Roussillon-en-Morvan : débroussaillage	71
Site de la Boucherette à Lugny : installation de clôtures	71
Site des Brocs : fauche des landines	58
ECG Landes et Prairies de Puisaye : entretien	89
Bois de la Garenne : entretien des lisières par abattage	89
ECG Pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure : débroussaillage de ligneux sur les pelouses du Saussois	89

CONSTRUCTION ET ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNÉES DU RÉSEAU DES SITES

PROJETS DE RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES	
Réserve naturelle régionale Forêt du Plateau d'Antully (Massif de Montmain) : étude de faisabilité	71
Réserve naturelle régionale Loire Bourguignonne**	58
Réserve naturelle régionale des Tourbières du Morvan***	58/71

CHANTIERS NATURE	
Comptage des Sabots de Vénus - 7 juin 2014	21
Restauration d'une mare à Cuncy-lès-Varzy - 20 septembre 2014	58
Restauration d'une mare à Montceau-et-Echarnant - 18 octobre 2014	21
Reconstruction d'une cadole à Nantoux - 11 octobre 2014	21
Chantiers avec HOLCIM (Unis-Cité) à Chambolle-Musigny 21 novembre 2014	21

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE 58

CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL	
Suivi annuel des espèces sujettes à régulation (sanglier, etc.)	
Actualisation de la cartographie des zones sensibles à la fréquentation	
Suivi quantitatif de la fréquentation du public	
Mise à jour de la cartographie des formations végétales	
Enquête auprès des riverains au sujet de leur représentation de la réserve naturelle	
Réalisation d'une veille naturaliste sur certaines espèces végétales et animales	
PRESTATION DE CONSEIL, ÉTUDES ET INGÉNIERIE	
Actualisation de la stratégie d'application de la réglementation de la réserve naturelle	
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL	
Elimination annuelle par broyage ou fauche du Solidage glabre sur les prairies des sables à Herry	
Arrachage de la Jussie dans les annexes hydrauliques	
CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL	
Renforcement et suivi de la signalétique et des dispositifs de gestion de la circulation motorisée	
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	
Réalisation des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police	
MANAGEMENT ET SOUTIEN	
Mise en œuvre de l'arrêté préfectoral d'interdiction d'accès aux sites de nidification des oiseaux des grèves	
Organisation de la sensibilisation des randonneurs nautiques	
Gestion des populations de sangliers surabondants	
Diffusion, réédition et actualisation de dépliants d'informations	
Animation de réunions d'information auprès des conseils municipaux	
Participation aux Réseaux et aux Programmes en lien avec les intérêts de la réserve naturelle (RNF, Pasto'Loire, suivi des gomphidés)	
Mise en œuvre des opérations relatives au fonctionnement courant de la réserve naturelle	
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION	
Organisation d'interventions auprès du public local	

* ECG (Entité Cohérente de Gestion) : regroupement de plusieurs sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches.

** Consultation des acteurs locaux en prévision du dépôt de demande de création auprès du Conseil Régional

*** Consultation des acteurs locaux et sélection de sites concernés

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE - RATENELLE		71
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL		
Suivi annuel de la zone étrepée à Droséra intermédiaire		
Suivi triennal de la faune paludicole		
Étude de faisabilité de mise en place d'un dispositif de franchissement pour amphibiens		
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL		
Entretien de la zone dunaire restaurée lors des précédents plans de gestion		
Entretien de la prairie dunaire		
Poursuite des travaux de lutte contre la Fougère aigle		
Restauration de mares en voie de comblement		
Mise en sécurité des sentiers bordant les forêts sénescentes		
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT		
Mise en œuvre de la stratégie pénale		
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION		
Poursuite du programme d'animations pour le public individuel et familial		
Réalisation d'un programme d'animations destinées aux scolaires et aux groupes d'enfants		
Création de supports de communication et de pédagogie		

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE BOIS DU PARC		89
GESTION ADMINISTRATIVE		
Modification et suivi de la convention avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, suivi de la convention avec le comité départemental de spéléologie		
Fonctionnement et gestion courante (surveillance, veille naturaliste, etc.)		
Suivi annuel, évaluation quinquennale du plan de gestion, rédaction du nouveau plan de gestion		
PÉDAGOGIE, INFORMATIONS, ANIMATIONS ET ÉDITIONS		
Visites encadrées de la carrière du Bois du Parc pour des groupes		
Édition d'une lettre pour les habitants du canton et rédaction d'articles dans les bulletins municipaux		
Organisation d'animations et de visites guidées		
Réédition du dépliant d'information de la réserve naturelle		

AMÉNAGEMENTS DE DÉCOUVERTE SUR LES SITES		
Entretien des infrastructures de découverte		21
OUTILS PÉDAGOGIQUES ET DE DÉCOUVERTE DES SITES		
Plan de gestion synthétique pour l'ECG Sites à Chiroptères		
Valorisation de l'application Smartphone sur la Fontaine aux Fées à Talant		21
Finalisation et fabrication du jeu Destination mares		
Création et tests d'outils pédagogiques sur le thème des pelouses à destination des scolaires et animations scolaires		
Refonte et réédition du dépliant des sentiers de découverte aménagés par le Conservatoire		

OUTILS DE COMMUNICATION
Rencontres de Territoires : Publication de «Territoires Naturels de Bourgogne» Pays du Tonnerrois
Refonte et réédition de la plaquette institutionnelle du CENB
Refonte et réédition du dépliant d'adhésion
Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux
Poursuite des relations presse et médias

PROGRAMME RÉSEAUX MARES DE BOURGOGNE (RMB)	
Animation du programme et construction du 2 nd programme 2014-2018, assistance technique et scientifique, finalisation de restauration de mares, édition de la lettre « Au fond de la mare » n°7	
RMB Auxois Ouche : accompagnement de la commune d'Echannay dans son projet de restauration de la mare communale	21
RMB Nord Bazois : accompagnement de la Communauté de communes du Val du Sauzay pour ses actions de préservation et de valorisation de mares communales	21
Sensibilisation : animations Fréquence Grenouille, animations scolaires, organisation d'une formation dans le cadre de Planisferre	
RÉSEAU LANDES ET PELOUSES	
Plan d'action territorial en faveur des pelouses calcaires sèches des Vaux de Nevers et communes limitrophes	58
Plan d'action territorial en faveur des pelouses calcaires sèches du Barséquanais et de la Vallée châillonnaise en Côte-d'Or	21
Assistance aux collectivités territoriales	
Étude bibliographique et cartographique sur les landes et pelouses siliceuses sèches des régions naturelles du Charolais et du Brionnais	
PLAN D' ACTIONS ZONES HUMIDES	
Élaboration d'une plaquette Zone Humide à destination des élus et acteurs des bassins versants de la Vingeanne, de la rive gauche du Val de Saône, du nord de la Bresse	
Préfiguration de l'Observatoire des Zones Humides (Seine) du Bassin Seine Normandie	
Animation foncière sur les zones humides du bassin versant de la Tille	



Résultat de l'exercice

Le résultat net comptable de l'exercice 2014 est excédentaire de 734 929,18 € dont 673 674,82 € de don en assurance Vie perçu au cours de l'année. Après déduction de ce don, le résultat est de 61 254,36 € soit un bénéfice identique à l'exercice 2013. L'assemblée générale a voté à l'unanimité l'affectation du résultat en report à nouveau, ce qui porte ce compte à 966 388,23 €.

Valorisation du Bénévolat

Pour la première fois, le bénévolat a été valorisé au cours de l'exercice, le montant s'élève à 19 698,56 €. Ce montant a été calculé sur la base des participations des élus au Bureau et Conseil d'Administration, aux réunions du conseil scientifique et lors de l'organisation des chantiers nature. Dans les prochains exercices, nous nous attacherons à prendre en considération le maximum d'actions auxquelles participent nos bénévoles que nous remercions.

Éléments financiers

Compte de résultat - Exercice 2014 (Comparatif 2012-2013)

	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Résultats d'Exploitation	-13 006,00 €	388 162,00 €	51 824,00 €
Résultat Financier	-13 787,00 €	-19 041,00 €	-25 776,00 €
Résultat Exceptionnel	516 850,00 €	-15 079,00 €	-55 41,00 €
RÉSULTAT (Excédent)	734 929,00 €	63 105,00 €	20 506,00 €

Charges d'exploitation

- Achats de marchandises 55 €
- Achats stockés 128 €
- d'approvisionnements
- Autres charges externes 464 639 €
- Impôts, taxes 88 561 €
- et versements assimilés
- Rémunération du personnel 708 295 €

Produits d'exploitation

- Ventes de marchandises 249 €
- Production vendue 207 694 €
- Subventions d'exploitation 1 423 904 €
- Reprises sur amortissement 12 506 €
- et provisions, transfert de charges

Participation des partenaires financiers

DREAL	353 061,99 €
Conseil régional de Bourgogne	206 510,10 €
Conseil Départemental de Côte-d'Or	34 263,54 €
Conseil Départemental de la Nièvre	13 604,16 €
Conseil Départemental de Saône-et-Loire	43 302,00 €
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse	38 636,16 €
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17 258,51 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	73 396,34 €
Communauté de commune du Grand Chalonnais	5 000,00 €
Contrat Natura 2000	54 815,90 €
Feder	532 090,27 €
Carriers et Véolia	18 860,00 €
Communauté du Val du Saunay	2 777,50 €
CRPF	5 195,16 €
Unicem	4 260,00 €
Communauté urbaine du Creusot Montceau	19 922,33 €

Bilan - Exercice 2013 (Comparatif 2014 - 2013)

ACTIF	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	PASSIF	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	12 482,83 €	18 127,29 €	Fonds propres	1 596 658,08 €	1 550 952,96 €
Immobilisations corporelles	1 823 670,92 €	1 745 207,19 €	Report à nouveau	231 459,05 €	168 354,04 €
Immobilisations financières	7 645,88 €	7 617,00 €	Résultats de l'exercice	734 929,18 €	63 105,01 €
			Subventions d'investissement	135 701,18 €	87 238,81 €
TOTAL	1 843 799,63 €	1 770 951,48 €	TOTAL	2 698 747,49 €	1 869 650,82 €
Stocks et en-cours			Provisions pour risques	67 625,00 €	5 608,24 €
			Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	45 920,49 €	299 592,39 €
Avances & acomptes versés	68,68 €		Fonds dédiés sur souscription	0,00 €	0,00 €
Créances	1 429 397,11 €	1 873 722,46 €	TOTAL	1 13 545,49 €	305 200,63 €
Disponibilités	268 887,75 €	20 252,97 €	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	168 905,42 €	818 002,13 €
Charges constatées d'avance	9 513,96 €	16 989,60 €	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	187 176,40 €	276 032,02 €
			Avances et acomptes reçus sur commande		
			Dettes fiscales et sociales	264 697,48 €	216 735,96 €
TOTAL	1 707 867,50 €	1 910 965,03 €	Autres dettes	97,50 €	2 037,50 €
			Produits constatés d'avance	118 497,35 €	194 257,45 €
			TOTAL	739 374,15 €	1 507 065,06 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 551 667,13 €	3 681 916,51 €	TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)	3 551 667,13 €	3 681 916,51 €

Directeur de la publication
Daniel SIRUGUE
Directeur de la rédaction
Romain GAMELON

Maquette
Olivier GIRARD
Coordination et édition
Juliette BREY-XAMBEU

Publication éditée par le
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99 • Fax 03 80 79 25 95
www.cen-bourgogne.fr • contact@cen-bourgogne.fr

Impression
S'Print

Août 2015